

L'évolution du risque médico-légale en chirurgie

Didier LEGEAIS

Résumé

Du verbe au marbre, de la pensée philosophique à la réalité contractuelle, comment au fil des siècles la relation médecin-patient s'est-elle structurée juridiquement ? Comment « la rencontre d'une confiance et d'une conscience » (Pr Louis Porte, premier président du Conseil National de l'ordre des Médecins) est-elle devenue un contrat de soin en 1936 développé dans un code professionnel dès 1949 ?

Pendant 24 siècles, le Droit médical va se construire d'Hippocrate à Napoléon pour une réalité juridique aujourd'hui très encadrée et souvent inconnue des chirurgiens. La jurisprudence précise les limites du droit aujourd'hui et ciselle les obligations réglementaires de demain.

En 20 ans le risque médico-légale s'est imposé comme une composante de l'art chirurgicale qu'il faut nécessairement appréhender pour ne pas subir au risque de développer une médecine défensive bien éloignée de l'excellence et de la bienveillance de l'art chirurgical.